

Projet FEDER REGEPE

Comité de pilotage - 4 octobre 2019

1. Agenda de la réunion

9h-9h15 : accueil

9h15-9h45 : présentation rapide du projet et des principales avancées 2018_2019, T. Leroy

9h45-10 15 : le CRB PPG et son évolution, collections cacao, M. Boccara,

10 15-10 30 : les collections café et hévéa, B. Perthuis, V. Condina

10 30-10 45 : pause café

10 :45- 11 15 : mise en place des actions qualité en vue de la certification, M. Le Roux et B. Perthuis

11 15 – 11 45 : observations « Management de la qualité », suite aux deux pré audit d'avril et septembre 2019, C. Lacombe

11 :45- 12 00 : calendrier du projet 2019-2020, T. Leroy

12 00- 12 30 : discussions générales

12 30 : buffet avec tous les participants

2. Liste des participants (fichier joint)

3. Avancement du projet

a. Présentation générale du projet

Après un tour de table, T. Leroy a présenté l'avancement du projet depuis son démarrage effectif, mi-juin 2018 (présentation jointe).

Les principales avancées du projet, pour les 6 tâches du projet, ont été présentées. Le projet avance normalement pour la plupart des actions d'introduction et l'évaluation du matériel végétal. En particulier, des introductions de matériel cacao ont été effectuées sur la période.

Au vu des données disponibles, le contour de la certification a été légèrement modifié. Seules les collections café et cacao seront intégrées dans le périmètre de certification lors du premier audit en 2020. La collection hévéa, et éventuellement certaines collections d'arbres forestiers,

pourront être intégrées à la certification lors des audits suivants (2021 et 2022), puisque le cycle de certification se fait sur trois années consécutives.

La gestion de la qualité pour la certification du CRB se poursuit. L'optimisation des pratiques de gestion des collections (regroupement des collections, création de core collections, déplacement des génotypes sur la station) est en cours. La démarche qualité, indispensable pour la certification, mobilise le VSC qualité à plein temps et plus de 20% du temps de Bernard Perthuis. Le premier audit de certification devrait se tenir lors du premier semestre 2020, à une date qui reste à déterminer.

L'intégration du CRB dans les réseaux nationaux et internationaux est en cours. Si, au niveau national, le CRB est visible à travers les réseaux RARE, CRB-plantes, le portail Florilège (ARCAD), et avec le projet ABS4BRC, la mise en réseau au niveau international reste à poursuivre.

La valorisation du CRB est effective à travers des projets café et cacao. Pour Aquilaria et bois de rose, les projets en cours valorisent aussi fortement ces espèces. Le site web REGEPE est en cours de construction, et différentes communications (posters, publications) ont été faites à partir des données issues du CRB de Guyane. L'intégration des données du CRB dans les bases nationales et internationales est en cours.

Deux stagiaires de master 2 ont été accueillis par le projet, l'un sur l'évaluation phénotypique des arbres du CRB, l'autre sur le statut juridique des accessions du CRB.

Le budget du projet a été dépensé conformément aux prévisions, globalement, les analyses de sol doivent être faites rapidement. Les frais afférents à la certification, budgétés dans le projet, ne pourront être dépensés sur la durée du projet. En effet, le cycle des audits de certification se déroule sur trois ans, et les deux derniers audits se feront donc en 2021 et 2022. Une demande de prolongation du projet sera donc faite, ne serait-ce que pour réaliser ces deux audits du cycle de certification.

b. Présentation du CRB PPG et des collections cacao

M. Boccara a ensuite présenté le CRB PPG dans son ensemble (présentation jointe). L'organigramme a été présenté, et les différentes tâches du CRB ont été détaillées : acquérir, identifier/reporter, conserver, partager et valoriser, et enfin communiquer.

Les points principaux à retenir portent sur les introductions en cours de cacaoyers via la quarantaine de Reading.

Le CRB communique beaucoup avec l'extérieur, à travers l'accueil de visiteurs et de stagiaires, des publications, des conférences et des présentations publiques.

La démarche qualité, qui se renforce dans le CRB PPG en vue de la certification, conduit à une rationalisation des travaux, et à la rédaction de documents de bonnes pratiques pour toutes les actions menées.

Les collections de cacaoyers (présentation jointe), qui sont enrichies en permanence, comptent 2600 arbres pour une surface de 2 ha environ. La collection est très active, à la fois pour son

enrichissement, son utilisation dans des projets, mais aussi la distribution de matériel : agriculteurs, organisations agricoles, projet FEADER C2G2, tests de virus et maladies avec les laboratoires de métropole.

Les actions actuelles conduisent à un regroupement des parcelles sur la station (Combi « savane ») au lieu des parcelles en forêt. D'autre part, les génotypes les plus menacés sont multipliés.

c. Collections de caféier et autres plantes

La collection de caféiers couvre environ 1.2 ha de surface totale. Deux espèces sont présentes : *Coffea canephora* et *Coffea arabusta*.

Les Arabusta, introduits en Guyane au début des années 1980, ont été rassemblés sur les parcelles de la station. Ces Arabusta, intégrés dans un programme de recherche H2020 BREEDCAFS, présentent des caractéristiques de qualité organoleptique qui semblent originales. Plusieurs torréfacteurs européens ont demandé des échantillons de ce café au CRB.

Pour les Robusta (*C. Canephora*) le CRB gère une parcelle de diversité globale de l'espèce et quelques clones d'intérêt.

L'évaluation de ces collections se fait en continu, et la distribution de matériel se fait soit pour des agriculteurs (Grassalco, Surinam) soit pour des projets de recherche au niveau international (SUNTORY, H2020 BREEDCAFS, WCR, Nestlé). Les génotypes les plus fragiles sont multipliés pour des remplacements.

Michel Roux-Cuvelier a posé la question de la cryoconservation des semences, pour savoir si nous travaillions sur cette question. Des travaux n'ont pas été faits, à ce jour, sur le CRB de Guyane. C'est un sujet à considérer dans le futur.

Une parcelle d'Aquilaria à Cacao a été visitée lors de la mission, parcelle privée de M. Ya Hu. La possibilité d'introduire cette parcelle dans le CRB comme parcelle externalisée a été évoquée. Cela demandera des actions spécifiques au niveau qualité, mais aussi un budget alloué, qui reste à trouver, dans le projet puis dans d'autres projets sur Aquilaria. L'intégration d'Aquilaria dans le processus de certification est envisageable à moyen terme, si le CRB arrive à gérer des ressources biologiques externalisées et à trouver les moyens nécessaires pour cette gestion.

Le bois de rose pourrait aussi rejoindre le CRB. Cependant, nous n'avons pas pu rencontrer de personne travaillant sur cette plante au cours de la mission.

Concernant les arbres forestiers endogènes ou exotiques, leur intégration pourra être envisagée lorsque des budgets seront disponibles pour gérer ces parcelles et les intégrer dans le processus de qualité en vue de certification.

d. Démarche qualité

La démarche qualité pour le CRB est un point essentiel du projet pour la certification des collections du CRB (présentation jointe). Pour 2020, seules les collections cacao et café seront certifiées, mais le périmètre de certification pourra s'agrandir rapidement ensuite, si les actions qualité se poursuivent, et si les budgets de fonctionnement le permettent.

Les actions de démarche qualité ont été suivies depuis mars 2018 par le VSC qualité, Maxime Le Roux qui poursuit la mise en place de la démarche qualité du CRB, avec le soutien de Bernard Perthuis, correspondant qualité pour 20 à 40% de son temps.

Afin d'aider le CRB et le projet à respecter les normes nécessaires pour la certification, deux pré-audits ont été effectués, l'un en avril 2019 par Mme Paulo de la Reberdière sur le processus de direction/management, et l'autre par Mme Lacombe le 30 septembre et 1^{er} octobre 2019 pour l'ensemble des processus.

Ces audits ont permis de souligner les points de progrès pour la démarche qualité, qui nécessitent des actions à effectuer avant le premier audit de certification.

Depuis le début du projet, de nombreuses actions qualité ont été entreprises, tant sur les processus que sur les procédures. Des réunions qualité ont été instaurées, et un plan d'action qualité est en cours de définition. Des points de progrès ont été déterminés, pas moins de 58 fiches de progrès ont été établies.

Le premier audit de certification (sur le cycle de 3 ans) pourrait se faire en entre avril et juin 2020. Malheureusement, Maxime Le Roux quitte la projet le 1^{er} mars 2020. Un prolongement de son séjour en Guyane pourrait être envisagé, si le budget nécessaire est trouvé.

Un point majeur sur la qualité concerne l'évolution des normes pour les CRB. Il est fortement probable que la norme actuelle pour les CRB (NFS 96-900) soit supprimée, et remplacée par un système d'accréditation, beaucoup plus compliqué à obtenir, et non adapté à des CRB végétaux. Il faudra alors se diriger vers une norme ISO 9001/2015, qui demandera quelques aménagements et actions différentes et complémentaires de la norme actuelle.

e. Pré audit du CRB

Madame C. Lacombe a effectué un préaudit du CRB lors de la mission. Lors des deux jours d'audit, elle a rencontré l'ensemble des intervenants dans la démarche qualité, depuis les techniciens de terrain jusqu'aux services support (rapport séparé).

Elle a pu définir des points forts (5), mais aussi des points sensibles et des non conformités. Ce pré audit va nous permettre d'améliorer les points de progrès mis en avant. En effet, il est indispensable que les points non conformes qui ont été mis en avant soient traités avant le premier audit du cycle de certification.

Un des sujets de discussion pour notre projet et le CRB concerne la définition des responsabilités sur le domaine qualité. Des propositions seront faites prochainement par le

Direction de l'UMR AGAP (tutrice du CRB) pour définir les rôles de chacun. Ce point est primordial pour préparer efficacement et sereinement le premier audit de certification.

4. Programmation 2019-2020 du projet

Pour la période 2019-2020 (fin du projet), un certain nombre d'actions sont prioritaires. L'action prioritaire concerne le premier audit de certification qui se tiendra, très certainement, au cours du premier semestre 2020. Pour cette certification, il va falloir choisir, dans les mois qui viennent, sur quelle norme le CRB sera certifié. Le CRB T de Guadeloupe va choisir certainement la norme ISO 9001, nous devons nous positionner dans les prochaines semaines sur notre choix, soit rester sur la norme actuelle avec le risque de la voir disparaître, soit faire dès maintenant le cycle de certification avec la norme ISO 9001/2015.

Le cycle de certification se déroulant sur trois ans (2020-2022), une prolongation du projet est nécessaire sur cette période. Nous allons faire une demande en ce sens. Cette prolongation devra être clairement définie pour ses contours : années deux et trois du cycle de certification, poursuite des travaux de suivi des collections café/cacao, travaux à initier sur les collections hévéa, Aquilaria, bois de rose et arbres forestiers (avec un budget correspondant).

D'autre part, les travaux entrepris doivent se poursuivre, avec un accent mis sur la diffusion du matériel dans des projets ou des collaborations, mais aussi la communication autour du projet : site web, publications et communications.

La base de données du projet doit être complétée et diffusée, ce qui donnera une visibilité de notre CRB au niveau des réseaux CRB en France.

Enfin, à l'international, avec des collections aussi importantes que les cacaoyers et les arbres forestiers endogènes de Guyane, notre CRB doit gagner en visibilité, et s'intégrer dans des projets de recherche.

La Direction du projet va, dès à présent, préparer une demande de prolongation du projet sur les années 2021-2022. Cette prolongation est indispensable pour faire le cycle complet de certification, mais aussi pour intégrer, comme demandé par la CTG, les arbres d'Aquilaria dans le périmètre de certification. Les budgets complémentaires nécessaires seront définis, un dossier va être déposé début 2020.

L'objectif à long terme de notre projet, s'il est soutenu financièrement et sur une durée suffisante, est de créer un CRB sur les arbres forestiers tropicaux.